

Hans Rügsegger, chef du service de l'instruction

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **25 (1968)**

Heft 2

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**Hans Rügsegger,
chef du service de l'instruction**



M. Kaspar Wolf étant devenu directeur, la place qu'il a laissée vacante est maintenant repourvue. En effet, dans sa séance du 10 janvier 1968, le Conseil fédéral a nommé M. Hans Rügsegger chef du service de l'instruction à l'EFGS.

Hans Rügsegger étant essentiellement connu comme footballeur, la rédaction tient à le présenter officiellement aux lecteurs romands.

Né en 1916 à Brougg où il a accompli sa scolarité, il passe de 1933 à 1937 à l'Ecole normale de Wettingen. A côté de ses études, il est sportif actif: handballeur de ligue supérieure, athlète, footballeur. De 1937 à 1938, il alterne le service militaire avec le cours de maître de gymnastique à l'Université de Bâle. La période 1939—1945 le voit maître de gymnastique au Lycée Alpinum à Zuoz, pratiquant en compétition pendant et entre les relèves le handball, le hockey sur glace, le ski, le décathlon athlétique et le pentathlon militaire. L'EFGS le voit occasionnellement en 1943 comme moniteur de cours de base et de ski, puis définitivement dès 1945. A côté de l'enseignement, il pratique assidûment le football et, formé à l'école de Fernand Jaccard, il fonctionne avec succès comme entraîneur d'équipes de 2^e, de 1^{re} et de ligue nationale. De 1952 à 1954, l'EFGS le libère temporairement pour le mettre à disposition de l'ASFA comme entraîneur fédéral, et de 1954 à 1957, il est l'artisan du retour du FC Bienne en ligue nationale A; parallèlement, il était responsable de l'équipe nationale junior et chef-instructeur. A l'EFGS, en 1963, il est nommé chef des cours, où il a l'occasion d'approfondir des problèmes posés par la réorganisation de l'EFGS et du sport à l'armée.

C'était certainement la formation idéale pour le poste auquel il accède maintenant.

La rédaction de « Jeunesse et Sport » le félicite chaleureusement de sa nomination et lui souhaite une activité féconde à la tête d'un service qui voit sans cesse de nouvelles tâches lui échoir.

Au Conseil de l'Europe

Pour la régénération de l'homme

Il y a trois mois, le Comité de l'éducation extrascolaire du Conseil de l'Europe a accepté à l'unanimité une motion présentée par M. Ernst Hirt, chef du groupe « Education physique et sport » de ce comité.

Cette proposition, approuvée ensuite par le Conseil de la coopération culturelle (CCC), dit notamment:

« Le comité (...) compte tenu du caractère dramatique de la situation dans certains pays membres, en matière d'occupation et d'utilisation des forêts, des prairies, des montagnes, des rivières, des plans d'eau, des rivages maritimes, etc. et de la nécessité de faire intervenir très rapidement des mesures de nature à lutter contre l'utilisation anarchique de l'espace, invite le CCC à

recommander d'urgence aux gouvernements des pays membres du CCC de prendre d'urgence les mesures législatives et administratives propres à préserver leur

territoire contre les atteintes définitives qui peuvent lui être portées par des réalisations inopportunes, à réserver les espaces indispensables à la santé et aux loisirs de l'homme, et à permettre, en définitive, un aménagement rationnel du territoire européen tenant compte à la fois des exigences de la vie de travail et de la vie de loisir ».

De fait, selon M. Hirt, principal artisan de cette recommandation, l'urbanisme se développe actuellement d'une manière révolutionnaire et dans un sens qui risque fort d'« écraser » tôt ou tard l'être humain. Le Comité extra-scolaire a donc pris toutes les initiatives opportunes afin de perfectionner la formation des moniteurs et de multiplier et développer les centres sportifs. Or, on constate que tout ce travail, destiné à préserver la destination naturelle de l'homme, ne saurait être accompli qu'à la condition de disposer des espaces favorisant la régénération de l'homme (par des vacances actives). Aussi est-il urgent d'appliquer un plan d'aménagement régional, national, voire européen, destiné à conserver les centres qui se prêtent particulièrement à la récupération, à la vraie récréation.

N. T.